



CHARTE FREELANCE

Animés par une volonté constante de progrès et de leadership dans notre domaine, nous faisons évoluer notre politique qualité pour anticiper les attentes du marché et renforcer la confiance de nos partenaires. Cette démarche proactive s'inscrit dans notre ambition de co-construire avec nos fournisseurs des relations exemplaires, fondées sur la transparence, l'exigence et la performance durable.

Cette charte que nous mettons en place incarne cette dynamique : elle atteste de notre engagement à dépasser les standards, à innover dans nos pratiques et à affirmer notre rôle moteur dans l'amélioration continue.

NOS ENGAGEMENTS



Paiement à 30 jours pour toutes les missions réalisées



Enquête annuelle externe menée auprès des freelances & clients



Mise en place de KPI et publication annuelle des résultats



Préavis de 30 jours après le premier mois de mission

Cette Charte Freelance validée par un acteur de référence est conçue pour refléter nos valeurs, mesurer les indicateurs de performance retenus, et, le cas échéant, orienter les actions correctrices nécessaires.

AUDITÉ
**CHARTE
FREELANCE
ADYTON CONSEIL**

